

Persan, le 20 septembre 2021

## PROTCOLE SANITAIRE DU COLLEGE

Chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous une mise à jour du protocole sanitaire interne qui s'appuie sur le protocole national.

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.**

**Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.** Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (38 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

Les personnels procéderont de la même manière.

### Les règles de la distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

### L'application des gestes barrière

#### Le lavage des mains

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement
- Avant de rentrer en classe
- A la sortie des cours
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué

#### Le port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous (élèves et adultes) dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

« *Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, (...) pratiques sportives, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.* »

## **La ventilation**

L'aération des locaux doit être fréquemment réalisée et durer au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée doivent être aérés le matin et lors du nettoyage quotidien.

### **La limitation du brassage des élèves**

La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) dépend du niveau de protocole sanitaire du Ministère.

Ainsi, les élèves changent de salles en fonction de leur emploi du temps, en tenant compte du sens de circulation arrêté.

Deux niveaux d'élèves montent directement en classe. Deux niveaux se rangent en attendant leur professeur.

Ils se rangeront et attendront que les enseignants viennent les chercher à 8h, 12h50 et après les récréations. La montée en classe se fait sous la responsabilité de l'enseignant.

Lors de l'entrée en classe, les élèves se laveront les mains avec du gel hydro-alcoolique.

Les portes des bâtiments devront rester ouvertes de l'ouverture à la fermeture de l'établissement. Les élèves veilleront à ne pas toucher les rampes d'escaliers.

La sortie de classe s'effectue à la sonnerie de fin de cours

Les élèves demi-pensionnaires déjeunent en groupes de quatre fixés par la Vie Scolaire. Ils doivent se conformer à leur groupe.

### **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Les professeurs se servent des stylets, claviers et souris (mis à disposition dans chaque salle) uniquement après lavage des mains au gel hydro-alcoolique.

Chaque professeur nettoie le poste de travail en fin de cours avec un kit de nettoyage fourni (lingettes désinfectantes).

Le nettoyage des salles et lieux de circulation devra être effectué par les agents des collèges quotidiennement.

### **La formation, l'information et la communication**

Les parents veilleront à expliquer de nouveau les gestes barrière à leurs enfants, et s'assureront qu'ils viennent au collège avec leur masque. Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral qui oblige toute personne à porter un masque dans un périmètre de 200 mètres autour d'un établissement scolaire.

Le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires pour l'année 2021 - 2022 est mis en ligne sur le site du collège. Nous vous incitons vivement à le consulter.

## FICHE THEMATIQUE : LOCAUX ET MATERIELS

Toutes les salles sont accessibles suivant l'emploi du temps des élèves et professeurs.

La salle 113 est utilisée en **salle d'isolement** pour isoler les élèves et personnels qui présenteraient des symptômes du Covid-19, en attendant une prise en charge.

A l'entrée de chaque salle du gel hydro-alcoolique est mis à disposition. Un kit de nettoyage du matériel sera également fourni (usage par l'enseignant exclusivement) Pensez à nettoyer le matériel à usage collectif avant et après (stylet TNI, claviers, souris, brosse du tableau, interrupteurs poignée de porte...)

**Salle des professeurs** : La salle des professeurs est un espace de travail. Le masque doit y être porté. Du gel hydro-alcoolique et un kit de nettoyage désinfectant seront à disposition. Il est demandé à chacun de désinfecter le matériel collectif avant et après usage. Les repas ne peuvent pas être pris en salle des professeurs, des salles ont été mises à disposition.

## FICHE THEMATIQUE : PERSONNELS / PROFESSEURS

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations. *« Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, (...) pratiques sportives, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation ».*

En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), il convient de ne pas se rendre dans l'établissement.

Les gestes barrière devront être scrupuleusement appliqués.

Il conviendra de rappeler très régulièrement les consignes aux élèves.

### **Pour les enseignants**

La photocopieuse doit être désinfectée à l'aide de lingettes avant et après chaque utilisation. Chaque utilisateur de la photocopieuse devra se désinfecter les mains avant de l'utiliser. Lingettes et gel hydro-alcoolique seront mis à disposition en salle des professeurs.

Les professeurs se servent des stylets, claviers et souris (mis à disposition dans chaque salle) uniquement après lavage des mains au gel hydro-alcoolique. Chaque professeur nettoie le poste de travail en fin de cours avec un kit de nettoyage fourni (lingettes désinfectantes).

Si un élève présente des symptômes (toux, éternuement, maux de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensations de fièvre...), le professeur doit immédiatement prévenir la vie scolaire et la direction via une alerte Pronote. Un adulte (infirmière si présente, personnels vie scolaire disponibles à défaut) montera dans la classe pour prendre l'élève en charge, et le conduire en salle d'isolement.

### **Pour les personnels d'entretien ATTEE**

Les gestes barrières sont affichés dans l'espace de repos des agents, la loge et l'office de restauration

Une attention particulière est portée aux sanitaires.

Des précisions concernant l'organisation du service et du travail des agents des collèges seront apportées par l'adjointe gestionnaire.

### **Pour les personnels vie scolaire**

Des précisions concernant l'organisation du service et du travail de l'équipe vie scolaire (AED et AP) seront apportées par les CPE.

## **FICHE THEMATIQUE : PARENTS**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

Il appartiendra aux parents de veiller à ce que les élèves viennent au collège avec des masques.

Si un élève présente des symptômes dans l'enceinte du collège, il sera immédiatement isolé dans une salle, un masque lui sera fourni par l'établissement. Ses parents seront informés, et devront venir le chercher dans les plus brefs délais. En cas d'impossibilité, le 15 sera contacté. Un document sera remis à la famille rappelant les procédures à suivre. L'élève ne sera accueilli à nouveau dans l'établissement qu'après un avis médical.

Si un élève accueilli au collège est testé positif au COVID 19, le protocole sanitaire en vigueur s'appliquera.

## **FICHE THEMATIQUE : ELEVES**

Le port du masque « grand public » est obligatoire. Les élèves doivent venir avec leurs masques.

Les élèves devront respecter scrupuleusement les gestes barrière qui leur sont régulièrement rappelés.

Lors de l'entrée en classe, les élèves se laveront les mains avec du gel hydro-alcoolique. Ils devront réitérer ce geste à leur arrivée dans la salle de classe et à leur sortie.

## **FICHE THEMATIQUE : ACCUEIL DU PUBLIC**

**Les parents et les élèves** qui se déplacent au collège pour toute démarche. ils veilleront à porter un masque, à se laver les mains au gel hydro-alcoolique à l'arrivée dans l'établissement et à amener leur propre stylo.